LE SPORT : ÉPANOUISSEMENT OU ÉGAREMENT ?

Bernard JOLIBERT[1]

Le discours politique officiel fait de la pratique sportive l'exaltation de la vie, de l'entraide, de l'amitié entre les hommes et les peuples de toutes races et de toutes confessions. Depuis le Haut Commissariat à l'Education physique (1921), rattaché au Ministère de la Guerre qui prend en charge les sports, jusqu'au Ministère de la Jeunesse et des sports (1966) en passant par le ministère de Éducation nationale (1932), les hommes politiques qui ont en charge le sport se sont plu à en exalter les aspects humainement positifs. Cette exaltation des vertus globales du sport n'est pas propre à la France, elle touche tous les pays. Partout, on semble attendre du sport qu'il favorise un meilleur état physique global de la nation certes, mais aussi qu'il agisse sur l'aspect moral des hommes.

Au-delà de l'épanouissement physique, on évoque aussi le pouvoir d'éveil intellectuel et d'intégration sociale par le sport. L'idéal olympique en espère la paix universelle entre les peuples. L'irénisme semble tel dans les milieux socio-éducatifs d'aujourd'hui qu'il paraît incongru de rappeler que le film *Les Dieux du Stade* de Leni Riefenstahl, cinéaste officielle du nazisme, avait pour mission première de célébrer, à travers des images soigneusement choisies et mises en scène, la gloire des *« races nordiques »* ainsi que la grandeur de l'Allemagne hitlérienne. Quant au discours pédagogique actuellement dominant, il voit dans la pratique sportive un outil quasi miraculeux pour apprendre à *observer les règles, respecter l'adversaire, se dépasser soi-même, s'entraider réciproquement, vivre l'amitié dans la défaite comme dans la victoire, développer l'intelligence tactique, apprendre la discipline de soi*, etc. Le sport serait alors une école idéale produisant des êtres chez qui le développement physique rejoindrait l'épanouissement intellectuel, affectif, moral et social dans une sorte d'échange équilibré et harmonieux.

.
. .

Dans un tel contexte, on comprend que le propos assassin de Léon Bloy, affirmant brutalement, en pleine renaissance de Jeux Olympiques : *« Je crois fermement que le sport est le plus sûr moyen de produire une génération de crétins malfaisants »* (Bloy, 1999, p. 650), ait pu passer, et passe encore aujourd'hui, pour injuste envers les sports et offensant pour les sportifs. Entre l'idéal célèbre de Pierre de Coubertin pour qui *« Citius, Altus, Fortius »* signifie que la pratique sportive développe l'épanouissement intégral des hommes toujours *« plus vite, plus haut, plus fort »* et la sentence provocatrice de Léon Bloy qui voit dans la pratique sportive une source de *crétinisation* et de *malfaisance*, il n'apparaît pas de moyen terme possible. Nous sommes, semble-t-il, placés devant une alternative et sommés de trancher. Quelle autre issue que de choisir impérativement un des deux camps ? Le sport est-il l'instrument idéal et indiscutable de l'épanouissement de l'humanité en l'homme ? Est-il au

[1] *Le sport, épanouissement ou égarement ? in* Eric Monin et Gilles Ferréol, *Sport, santé et cohésion sociale,* Université de technologie de Belfort-Montbéliard, 2014.

contraire l'outil sournois de l'intempérance et de l'abrutissement généralisé des êtres humains ?

Dans ce genre de débat tranché qui vise soit à condamner aveuglément soit à encenser béatement, il est toujours prudent de commencer par tenter de définir aussi justement qu'il est possible l'objet dont on traite. C'est sans aucun doute la voie la plus sage pour essayer de sortir des schématisations hâtives, nécessairement réductrices. Commençons d'abord par préciser ce qu'il convient entendre exactement par *« sport »*, si souvent confondu avec « *éducation physique »* ou avec *« gymnastique »*. La notion scolaire d'EPS (éducation physique et sportive) conduit souvent à mêler ses composants alors qu'elle devrait au contraire inviter à les distinguer. Ensuite seulement on pourra se demander si la formule assassine de Léon Bloy atteint sa cible. Peut-être, après tout, comme le reconnaissent conjointement Jean Marie Brohm et Michel Caillat eux-mêmes, en dépit de leur peu de tendresse envers des jeux olympiques (Caillat et Brohm, 1984), la double critique de Léon Bloy touche-t-elle davantage certaines pratiques liées aux dérives sociales, politiques, économiques, voire médicales du sport que l'activité sportive elle-même dans son déploiement intrinsèque.

I. LE SPORT COMME IDÉAL

Le terme anglais *desport*, emprunté au français *desport* (1160), et qui nous revient sous le nom britannique de *sport* est d'abord un synonyme de *divertissement, d'amusement*. Se divertir, comme le rappelle Jacques Ulmann, c'est se détourner de ses occupations habituelles obligatoires, prendre ses distances avec ce qui rend l'existence routinière, banale ou pénible à force de monotonie et de quotidienneté (Ulmann, 2000). En ce sens, les pratiques dites sportives s'inscrivent dans la tradition du *jocus* médiéval, parenthèse temporelle pendant laquelle on abandonne la pesanteur du labeur nécessaire à la survie pour se livrer à des occupations libres, gratuites et plaisantes. L'activité sportive appartient, en ce sens, au domaine du jeu, c'est-à-dire qu'elle est prioritairement une activité attrayante, séparée et libre. Johan Huizinga place le sport dans les *jeu de compétition* qu'il définit comme *« une action ou une activité volontaire, accomplie dans certaines limites fixées de temps et de lieu, suivant une règle librement consentie mais complètement impérieuse, pourvue d'une fin ne soi, accompagnée d'une sentiment de tension et de joie, et d'une conscience d' "être autrement "que dans la "vie courante" »* (Huizinga, 1951, pp. 57-58). Roger Caillois précise en quelques adjectifs la nature du jeu comme une activité *« libre, séparée, incertaine, improductive, réglée, fictive* (Caillois, 1967, pp. 42-43). Cela signifie d'abord que nul n'est obligé de jouer, que le résultat est incertain, que l'activité reste improductive (il ne se crée ni bien ni richesse). Contrairement au monde du travail, le jeu ne vise pas à produire de la *« plus-value »*. Il apparaît comme une dépense gratuite d'énergie visant à procurer du plaisir à celui qui s'y adonne comme à ceux qui l'observent et se contentent d'en être les spectateurs. Le jeu, qu'il soit sportif ou autre, reste une activité qui n'offre à l'arrivée que ce qui a été investi au commencement. En ce sens le sport, qu'il soit individuel ou collectif, est bien en sa source une forme particulière du jeu.

Cependant, le sport n'est pas n'importe quel jeu. On est, pour reprendre le vocabulaire de Caillois, dans l' *« Agon »* (Caillois, 1967, p. 193). Le jeu sportif implique le fait que le plaisir est tiré d'une relation de confrontation ou de compétition. Que ces dernières opposent des individus ou des équipes est de peu d'importance, l'essentiel est qu'un défi ait lieu qui aboutisse à départager des vainqueurs et des vaincus dans une *« confrontation guerrière »* (Thibault, 1977, p. 73). La formule habituelle accompagnant le lancement d'une épreuve

n'est-elle pas : *« Que le meilleur gagne »* ? L'étymologie du mot *« concurrence »* traduit clairement l'idée conjointe de course, de lutte ou d'affrontement. Il s'agit d'arriver le premier. Le rival, quand bien même on le considérerait comme partenaire de jeu, reste un adversaire qu'il convient de surpasser, de vaincre, voire d'éliminer purement et simplement comme dans les sports de combat.

De plus, sauf déplacement métaphorique à des compétitions intellectuelles, à propos du jeu d'échecs par exemple, la compétition sportive se déroule sur un plan physique. D'où la confusion courante entre la gymnastique, l'éducation physique et le sport qui ne visent pas les mêmes finalités et usent de procédés différents. En ce sens le *pugilat* ou le *pancrace* ne sont pas seulement des disciplines académiques codifiées depuis la plus haute Antiquité ; ce sont désormais, comme le vocabulaire courant l'indique assez, des risques de dérive quasi naturelle entre compétiteurs dans toute rencontre sportive.

Enfin, dernier point essentiel, la lutte qui va opposer les compétiteurs reste soumise à des règles que chacun se doit de respecter pour parvenir à une victoire méritée et reconnue. Du plus élémentaire (le simple défi individuel à la course) à l'un des plus sophistiqués (par exemple le rugby à XV), une compétition sportive implique des prescriptions obligatoires qui permettent d'encadrer la conduite des joueurs durant le déroulement de l'épreuve. Le jeu sportif se déploie suivant des règles qui sont autant de conventions que tous doivent suivre et, qu'au besoin, des arbitres ont le devoir de faire respecter avec la plus grande objectivité possible.

On voit alors que le sport ne doit pas être confondu avec l'éducation physique qui n'implique pas nécessairement de compétition et vise, à travers la pratique d'exercices adéquats, le développement équilibré du corps et une meilleure santé, ou avec la gymnastique qui comprend l'étude technique des exercices physiques visant essentiellement à fortifier et à former des corps les plus conformes aux canons esthétiques du lieu et du moment (Vigarello, 1979, p. 13). Il ne faut pas perdre de vue que le terme *gymnastique* vient du grec *gumnon* (nu) et renvoie aux activités du gymnase, endroit où l'on exerce le corps dévêtu. On retrouve la distinction des trois finalités de toute éducation physique que Platon, à l'image de l'ensemble de ses contemporains, assignait déjà à la pratique d'exercices corporels dans les palestres, les gymnases ou les stades : la santé (Hygée ou Asclépios), la beauté (Apollon ou Aphrodite) et la puissance (Arès ou Athéna). À la différence de ce qui se passe dans l'éducation physique ou même dans la gymnastique élémentaire, dans le sport, la compétition prime en vue de la préparation au combat. Le défi est omniprésent afin de former au mieux les corps mais aussi les âmes à une rivalité qui reste en sa racine conquérante et guerrière. Si la compétition individuelle ou collective se voit privilégiée, c'est que le but, premier et ultime à la fois, des pratiques sportives est la survie de la personne, comme celle du groupe auquel il appartient, au sein d'un univers où les relations entre Cités sont agonistiques. Dans le sports d'aujourd'hui, on vise la victoire et celle-ci fait suite à un affrontement qui continue de présenter des analogies certaines avec leurs origines guerrières.

Mais dans le sport, à la différence de la guerre, si l'esprit de compétition est présent, l'existence de règles est essentielle. La principale restant de permettre d'éviter de pousser la lutte à son point extrême : l'élimination physique de l'adversaire. Il s'agit d'encadrer l'action afin de contenir le jeu dans des limites acceptables. C'est en appliquant ces règles au mieux, et en les respectant dans l'action, que les compétiteurs doivent, en principe, parvenir au succès.

Surtout, au travers des pratiques sportives, si les compétiteurs visent la victoire, ils se proposent aussi, au-delà d'elle, des fins plus lointaines et moins éphémères. Ils ont en vue le perfectionnement de leurs capacités naturelles, l'amélioration de certaines techniques corporelles, leur épanouissement psychologique, mais aussi le renforcement de leur résistance morale. À travers un héritage guerrier, c'est donc une amélioration globale de leurs conduites que les joueurs visent. Il existe une intention disciplinaire qui permet de donner aux diverses pratiques sportives une teinte pédagogique indéniable. On a pu alors légitimement penser que le sport, en tant que jeu réglé, développe *« l'intelligence concrète »* (analyse tactique, stratégie lointaine) en imposant au participant une approche plus ou moins subtile des règles qui encadrent le jeu et les situations diverses que le joueur est conduit à rencontrer.

D'où les attentes éducatives du sport dont on attribue parfois à Thomas Arnold la genèse pédagogique moderne. Cet ecclésiastique, principal du collège de Rugby, avait constaté que le jeu sportif était un moyen d'intéresser les plus récalcitrants et les plus indisciplinés des élèves de son établissement. Ces derniers, au travers du jeu, devenaient autrement plus réceptifs à une éducation intellectuelle et morale que lorsque, enfermés dans une salle de classe ou contraints à des exercices physiques stéréotypés, il leur fallait subir des discours édifiants ou se plier à une gymnastique répétitive (Ulmann, 1977, p. 279). Le bénéfice pédagogique des pratiques sportives paraît alors double : canalisation de la violence brute par la discipline de soi et préparation de l'esprit à l'éveil intellectuel. *« L'accent est mis sur la réussite de tous et le bien vivre ensemble*, *en réduisant la violence et les microviolences qui gangrènent le quotidien de l'élève et le mal-être des enseignants* (Dugas, 2013, p. 188).

De plus, dans le jeu d'équipe, les intérêts généraux doivent en bonne logique sinon faire cesser les dissensions individuelles, du moins faire comprendre qu'il faut mettre entre parenthèses l'égoïsme si on veut parvenir à la victoire (Comenius, 1994). L'intérêt du groupe passe avant celui des individus pris séparément. La victoire est à ce prix. De plus, la concurrence sportive, en dépit de rivalités durant les épreuves, ne fait pas pour autant des adversaires des ennemis. Bien au contraire, les liens qui se créent après les rencontres sportives sont souvent l'occasion d'amitiés durables (Pousse, 2002). Au-delà de la confrontation, les compétiteurs poursuivent un but double commun : réussir, au-delà de la victoire, l'union du groupe, l'apprentissage de l'entraide et mettre en place le respect de l'adversaire comme gage de relations apaisées. Ici, c'est le *« mieux vivre ensemble »* qui se voit invoqué pour la promotion du sport à l'école.

Mais ces vertus du sport ne semblent pas toucher seulement les joueurs ; elles atteignent indirectement les spectateurs de manière détournée. Le sport aurait alors des vertus sociales. Il fabriquerait du *« lien social »* et fournirait des modèles prescriptifs de comportement. Perçus du haut des gradins ou au travers des médias, les sportifs de haut niveau seraient des exemples moraux pour tous, y compris les non sportifs. Ils transmettraient indirectement les qualités humaines et morales inhérentes aux divers sports individuels ou collectifs qu'ils représentent : courage, ténacité, endurance, fair-play, solidarité, abnégation, maîtrise de soi, sacrifice, désintéressement, respect de l'autre, etc. La liste des vertus du sport devient alors interminable et les professionnels se font fort de l'allonger au besoin. Les politiques ne manquent pas de récupérer certaines de ces vertus en fonction des circonstances, à des fins simplement électorales ou guerrières : vertus cathartiques en temps de paix ou, au contraire, mobilisatrices en temps de guerre. Coubertin parlait ainsi en 1915, en même temps que Léon Bloy, de l'activité sportive comme d'une *« incitation à l'énergie, à la construction de soi, à la défense de la civilisation française »*. Il évoquait le *« bronzage moral et physique, le bronzage de l'âme par le bronzage du corps »*. Il insistait sur le *« respect mutuel, ferment*

de la paix internationale ». « Et tout cela pour tous, sans distinction de naissance, de caste, de fortune, de situation, de métier ». Au bout du sport, on trouverait alors réunis dans une sorte d'harmonie, la paix intérieure, la paix sociale et la paix internationale, toutes trois armées cependant en vue de toujours possibles combat futurs (Coubertin, 1972).

Ainsi, on serait contraint de reconnaître que la morale sociale et l'intelligence personnelle, conditions mêmes du sport, devraient se voir nécessairement développées par sa pratique assidue. La remarque venimeuse de Léon Bloy ne serait que celle d'un *« intellectuel »* aigri qui s'obstine à demeurer aveugle devant la valeur exaltante des pratiques sportives. Sa sévérité, pour provocatrice qu'elle puisse paraître, rejoint pourtant celle de certains spécialistes contemporains de la sociologie du sport : *« Du plus bas au plus haut échelon, de la compétition départementale à la rencontre internationale, le sport est très régulièrement facteur de désordres et de violences. Les bagarres sur les terrains, les altercations dans les tribunes entre supporters s'inscrivent chaque week-end sur l'épais cahier noir de la pratique sportive. Quand les combats dégénèrent, l'armée intervient et joue le rôle d'arbitre. Car ce qui est autorisé dans l'univers clos des stades conduirait le premier citoyen de la rue devant un tribunal. Chaque pratiquant peut donner des coups et blesser sérieusement un adversaire dans la plus grande impunité, ou presque. […] De leur côté, les spectateurs trouvent dans les stades et les salles des lieux de défoulement collectif. Ils peuvent hurler, vociférer, crier sous le regard d'une police bienveillante ».* (Caillat et Brohm, 1984, p. 89).

L'hommage quasi unanime rendu aux vertus du sport ne serait-il qu'un leurre reposant sur des illusions savamment entretenues et présentées adroitement par ceux qui y trouvent quelque intérêt politique ou financier ? On est en droit de se poser la question quand on constate les diverses dérives qui s'étalent à la une de la presse générale et surtout les tentatives de certains groupes de pressions pour en dissimuler la réalité. L'emploi du terme *« pratiques mafieuses »* est devenu courant au point que les journaux sportifs sérieux comme le *Midi Olympique* ou *L'Équipe*, pourtant prudents et proches des *« milieux »* sportifs, n'hésitent plus à l'employer pour renvoyer aux résultats truqués, aux matches arrangés ou aux corruptions dues au dopage, pratiques qui semblent toucher désormais tous les sports.

II. LES DÉRIVES DE LA PRATIQUE SPORTIVE

Force est de constater que la description idyllique des pratiques sportives relève plus de l'idéal des pédagogues ou des illusions de l'olympisme que de la réalité aujourd'hui constatable dans les stades, sur les rings, les pistes ou dans les salles de sport. Ce qui transparaît des pratiques sportives diverses à travers les images retransmises par les médias n'a pas grand-chose d'édifiant ni de pédagogiquement porteur. On semble loin de ces *« valeurs humanistes »* dont ne manquent jamais de se réclamer les responsables politiques de tous bords. Violences, incivilités, racisme, xénophobie, corruption, hooliganisme (Brohm, 1993), idolâtrie des vedettes, détournements de fonds publics ou privés, agressivité exacerbée, formes diverses de tricherie, usage massif de substances illicites : la malfaisance dont parle Bloy semble partout. Quant au crétinisme, il suffit d'entendre certaines interviews de joueurs pour mesurer les niveaux d'inculture et d'abrutissement dans lesquels ils semblent confortablement installés. Hormis quelques exceptions qui paraissent d'autant plus remarquables qu'elles sont rarissimes, au mieux, lors de interviews, les *« vedettes »* récitent, mal et sans conviction, des réponses types qui tiennent lieu d'argumentation, au pire ils agressent ceux qui ont le culot de ne pas se montrer à leur dévotion. Aussi, lorsque Léon Bloy ajoute en moraliste conséquent à sa formule lapidaire : *« Ceux qui m'ont lu savent que*

l'unique sport qui m'a particulièrement séduit depuis mon enfance est la trique sur le dos de mes contemporains et le coup de pied dans leur derrière » (Bloy, 1999, p. 650), on est en droit de se demander s'il n'y a pas quelque légitimité à se poser des questions sur la valeur intrinsèque des activités sportives en général.

La concurrence inhérente au sport induit une volonté de réussite à tout prix qui n'est pas sans conséquence sur certaines dérives. Les activités sportives sortent alors du cadre du jeu pour entrer dans celui du travail. Au-delà des réactions narcissiques, qui restent générales et ne sont pas propres aux sportifs, il existe en effet un facteur aggravant : l'argent. La réussite à tout prix s'inscrit dans une logique mercantile évidente. La concurrence acharnée induit de plus en plus souvent un dopage qui s'est banalisé et devient pratique courante dans tous les sports, quel que soit le domaine, le niveau des compétitions ou le discours lénifiant des responsables de fédération. La soif de réussite et le souci de *« visibilité sociale »* conduisent la concurrence entre sportifs à transgresser des règles qui ne sont plus perçues que comme des entraves gênant la liberté d'expression. Le sport et le sportif de haut niveau renvoient alors aux jeunes un message simpliste, centré sur la réussite immédiate (salaires, primes et transferts mirobolants) et la jouissance sans limite (fêtes, voitures de luxe, prostituées au besoin, etc.). Les sommes que les sponsors *« investissent »* dans les sportifs ou dans les clubs ne doivent pas l'être à fonds perdus. Il faut un *« retour sur investissement »* toujours plus rapide en terme d'images ou de croissance financière. Il est par exemple manifeste que les fonds qataris qui soutiennent aujourd'hui le PSG, ne sont pas là pour servir un quelconque idéal sportif, mais pour promouvoir le Qatar et offrir à ses investisseurs des opportunités nouvelles tout en faisant oublier pour un temps les compromissions de l'État qatari avec des financements politiques (terrorisme) plus que discutables. Et lorsque le « sportif » ne reflète plus l'image que le sponsor souhaite donner de lui-même, il est purement et simplement exclu. Agents professionnels, contrats réglant dans le détail des droits de chacun, clauses secrètes font alors du champ sportif le lieu d'un « business » comme les autres. On a définitivement quitté le domaine du jeu. Un professionnel, quel que soit le sport, ne « joue » pas, il travaille.

Quant aux subventions de certaines collectivités locales, elles servent à alimenter des clubs qui reversent « intelligemment » les sommes nécessaires aux campagnes électorales futures ou, plus simplement encore, au maintien de l'ordre public. On achète la paix sociale grâce aux sports. Les stades ressemblent alors à de nouveaux lieu de culte où l'*opium du peuple* n'est plus la religion traditionnelle mais un dogme qui a ses idoles, ses célébrations, ses grand' messes, ses papes, ses bibles et même ses tribunaux inquisitoriaux (Redecker, 2002). Au-delà de la dérive financière qui se constate autant dans les petits clubs que dans les grands, c'est à une dérive morale que l'on assiste.

À ce niveau, l'Olympisme lui-même n'est pas épargné. L'a-t-il d'ailleurs jamais été ? (Brohm, 1981). Les corps que le sport est sensé épanouir, ne sont plus ces parties essentielles de la *« personne globale »* (Chirpaz, 1988, p. 72), mais de simples machines neutres soumises aux pires traitements physiques, chimiques et biologiques. L'esprit n'est pas mieux traité. Les enchaînements gestuels répétitifs, les mises en place d'automatismes abrutissants, les prises en charge par des *« préparateurs sportifs »* plus proches de dangereux *« chimistes »* (on se rappelle le célèbre « pot belge ») ou de *« communicants »* manipulateurs d'opinion que de véritables entraîneurs, ne visent pas à développer la santé ou l'intelligence des « poulains » de leur « écurie », mais au contraire à en étouffer les manifestations. Seule la performance compte. Il n'est pas rare de voir des sportifs écartés parce qu'originaux, individualistes, atypiques ou, plus simplement critiques. Quant à ceux qui refusent de se soumettre à certaines

pratiques ou les dénoncent, ils sont immédiatement exclus du groupe. Telle est la loi du milieu sportif qui finit alors par ressembler à celle du milieu tout court comme on va le voir à propos de l'affaire Moyon de Baeque.

Du côté des spectateurs, le tableau ne semble pas plus rassurant. On a pu parler de *« supportérisme »* pour désigner ce qui, de fait, relève plus de la dépendance passionnelle que de l'exercice critique du jugement (Bodin, Robène et Héas, 2002, p. 46). L'anonymat de la foule permet l'expression de passions exacerbées : débordements identitaires et violences racistes inhérents à des logiques ethniques explicitement agressives (Brohm, 1993 et 2006). Les stades et leurs abords sont devenus progressivement des *no man's land* juridiques où la violence l'emporte sur la loi commune. Les agressions ne sont même plus ethniques, elles deviennent aujourd'hui gratuites. On peut en prendre pour exemple un match de football entre les clubs d'Ivry et de Fontenay (Val-de-Marne). Le 2 juin 2013, alors que le match est sans enjeu, les spectateurs (des jeunes de 14-15 ans pour la plupart) envahissent le terrain et s'affrontent à coups de batte de base-ball, de couteaux, de barres de fer, de pelles, de bombes lacrymogènes, de sabres et même d'une pelle de chantier. La veille, lors d'un tournoi associatif, des bagarres avaient fait un blessé à Ivry. On objectera qu'on est dans la banlieue parisienne, que le football est particulièrement exposé, qu'il y a « porosité » entre les quartiers. C'est oublier que les mêmes scènes se déroulent dans beaucoup d'autres domaines, qu'on retrouve partout les mêmes problématiques violentes, en province comme à l'étranger, y compris au sein de l'école : manque de respect, affirmation du groupe, logique de vengeance. Début juin, un arbitre de football, roué de coups, est mot à la suite de ses blessures. On est en droit de se demander si, loin d'inviter à respecter les autres, à accepter les différences ou à suivre les normes, le sport spectacle n'est pas devenu le porteur exemplaire de la transgression érigée en modèle comportemental. On est loin de la paix sociale idéalement proclamée et de la fraternité *« entre les hommes »*. Le sport ne semble pas un moyen de canaliser et d'apaiser les conflits ; il ne fait que les exacerber. On touche au contraire au déploiement d'une sorte de voyoucratie auto-satisfaite et fière de son impunité comme en témoignent les slogans lors de rencontres OM-PSG par exemple.

Quant aux compétiteurs eux-mêmes, il suffit de lire régulièrement *L'Équipe*, journal français de référence, pour constater qu'ils n'échappent pas à ce qu'on est en droit d'appeler une dérive aveugle vers la victoire à n'importe quel prix. Loin des matchs « arrangés » pour favoriser certaines mafias de parieurs mondialisés, loin des drames du cyclisme où le sacro-saint *« dépassement de soi »* devient criminel (confer le calvaire de Tom Simson lors de l'ascension du Mont Ventoux durant le Tour de France de 1967), loin des petites tricheries courantes, on peut, dans des compétitions à fort enjeu, aller jusqu'à payer des nervis pour casser les rotules d'une concurrente dangereuse (c'est ce qui s'est passé il n'y a pas si longtemps dans une affaire de patinage à Salt Lake City) ou droguer les bouteilles d'eau de l'équipe adverse de telle sorte que les joueurs perdent d'un coup souffle, résistance et combativité, comme cela s'est vu très récemment dans le championnat italien de football. Quant aux dégâts sur le long terme de l'usage intensif de produits dopants, ils sont occultés quoique qu'évidents, y compris dans le rugby.

Qu'importe le type de sport, les *« compétiteurs »* semblent se comporter en brutes sans scrupules lorsque les circonstances, les ego surdimensionnés ou l'intérêt financier des sponsors l'exigent. Qui, à force de s'entendre répéter qu'il est le *« plus fort »* et que le meilleur moyen d'obtenir la victoire est de *« piétiner l'adversaire »* ne finirait pas par croire que tout est permis ? Les propos des entraîneurs échauffant leurs troupes dans les vestiaires avant un match ou durant une mi-temps relèvent plus à de l'incitation à la haine irresponsable qu'à de la bienveillance participative interhumaine. On objectera que c'est la loi du genre. Il

convient de posséder le *fighting spirit* ; c'est en guerrier qu'il faut entrer sur le terrain, etc. Les commentateurs sportifs ne sont pas avares de métaphores saignantes. On ne part pas à la guerre sans foi aveugle dans la victoire et sans s' *« échauffer la bile »*. Les Grecs le savaient qui, avant toute bataille, commençaient, par insulter longuement les adversaires. On n'engage pas le combat sans échauffer les esprits. Cela ne vaut pas seulement pour la boxe et autres sports de combat où les corps sont en contact direct, c'est valable dans les sports les plus anodins en apparence.

Sans doute l'envie d'en découdre est-elle inhérente à l'esprit sportif. Mais, après tout, quand bien même les sports s'enracineraient dans un passé belliqueux et guerrier, le sport n'est pas la guerre. Et que dire de la violence imbécile qui se retourne contre son propre camp ? L'aventure vécue par Catherine Moyon de Baecque, meilleure performance française au lancer de marteau en 1991, est exemplaire de la brutalité *« crétine et malfaisante »* qui peut régner dans les milieux sportifs, encouragée par l'agressivité qui est développée au service de l'esprit de compétition et par le *« machisme »* ambiant des milieux officiels. Sexuellement agressée par ses collègues masculins durant un stage organisé par la Fédération d'athlétisme, elle raconte son calvaire (contraintes physiques, outrages subis, pressions pour la faire taire, chantage, dossiers étouffés, impunité sportive des coupables, etc.). Il est clair que les coulisses, trop souvent hypocrites, du sport de haut niveau passent outre à la justice et au respect des droits de la personne lorsque les enjeux se confondent avec la *« raison d'État »*.

Et que dire de l'instrumentation politique ? On connaît le chauvinisme des rencontres villageoises d'hier qui vaut bien celui des Cités antiques. Les jeux olympiques dissimulent mal quels intérêts politiques majeurs se cachent derrière la plupart des rencontres (Brohm, 1981). Pour la plus grande gloire du clocher ou de la nation, on forme alors le plus mécaniquement possible des enfants prédisposés à devenir des champions : sélection drastique, entraînement intensif, encadrement tyrannique, abandon de toute prétention intellectuelle, puissance indiscutable des « agents », « préparateurs », « entraîneurs », « avocats » qui prolifèrent et se comportent plus en gourous qu'en conseillers. Il suffit d'entendre les propos de nombreux footballeurs dits *« de haut niveau »* pour mesurer la justesse de la remarque de Léon Bloy et mesurer l'état de dépendance dans lequel les sportifs reconnus pour leur talent sont confinés. L' *« idiotie »,* au sens premier d'enfermement dans un univers clos, est un risque des plus courants chez les athlètes de tous niveaux. La langue de bois sportive est alors le reflet des idéologies dominantes : égalitaires ou élitistes, pacifistes ou guerrières, racistes ou universalistes. Chacun récite une leçon d'où tout esprit critique est évacué (Caillat, 1989). Il ne reste plus à nombre de ceux qui ont tout sacrifié et sont passés à côte de la gloire qu'à s'engager dans l'existence sans qualification véritable et dans la plus grande détresse intellectuelle ou affective (Moyon de Beacque, 1997).

Le tableau est sombre et ne prêche pas dans le sens de la défense irénique des pratiques sportives. Mais, à y regarder de plus près, est-ce bien au sport que s'adressent toutes ces critiques ? Est-ce bien les pratiques sportives *« telles qu'en elles-mêmes »* qui sont visées dans ces abondants reproches? N'est-ce pas plutôt à ce que devient le sport lorsqu'il abandonne tout caractère de jeu et finit par perdre les traits essentiels qui le définissent en propre (plaisir, gratuité, improductivité, éternel recommencement) ? Il se voit alors récupéré pour d'autres fins que celle de la victoire gratuite dans une compétition réglée en vue de se divertir et de divertir d'éventuels spectateurs.

III. L'ESPRIT SPORTIF

On doit reconnaître que les sports, qu'ils soient individuels ou collectifs, amateurs ou professionnels, sont intimement liés à la compétition, au combat, à la lutte des hommes entre eux ou contre une nature hostile. Il est alors compréhensible qu'ils puissent véhiculer des risques de violence, de tricherie ou de débordements chez les participants comme chez les spectateurs. Dès leur origine crétoise, vers de XV^{e} siècle avant J.C., bien avant le début de l'Olympisme grec, ils témoignent d'un lien essentiel avec la lutte pour la survie (chasse) ou pour le pouvoir ou le territoire (la guerre). À y bien regarder, il n'est pas d'épreuve sportive qui ne se puisse rattacher à cette double origine dont la violence est loin d'être absente. Ce lien se retrouve dans les anciennes compétitions sportives du monde celte ancien ou même chez les Vikings. De l'élémentaire course à pied au combat taurin en passant par le pancrace (composé antique de boxe et de lutte), l'escrime, le tir à l'arc, le saut à la perche ou la soule, l'histoire de chaque sport garde la trace de cette origine batailleuse qui les rattache à l'exigence de préparation au combat, à celle de lutte cruciale, c'est-à-dire finalement à l'idée de défi contre la nature ou contre d'autres hommes en vue de la survie de l'individu ou du groupe.

De plus, contrairement à ce que l'on croit trop souvent, les débordements de violence dans le sport, ne sont pas nouveaux. Tout comme les tentatives de fraude ou de dopage. Dans l'Antiquité, les pugilistes n'hésitaient pas à user d'opiacés afin de moins sentir la douleur consécutive aux coups. Certains parieurs achetaient les combattants ou les auriges truquaient les courses afin de gagner toujours plus d'argent sur les paris. On oublie de plus que lors de jeux du cirque de la Rome antique, la brutalité des combats dans l'arène se retrouvait souvent sur les gradins entre groupes de spectateurs d'intérêts ou d'origines différentes, transformant rapidement les hommes en brutes aveugles. Il arrivait même assez souvent que la violence sorte de l'enceinte du cirque et que l'armée soit appelée pour rétablir l'ordre. En 532 par exemple, Justinien commit la maladresse de prendre ouvertement le parti d'une équipe de cavaliers à laquelle la foule était hostile. De chahut dans les gradins, l'hostilité devint révolte aux abords du stade. Dans la rue, l'agitation se transforma en une véritable émeute. Assiégé dans son palais, l'empereur Justinien, auteur des judicieuses et judiciaires *Compilations*, ne dut son salut qu'à la force de caractère de son épouse Théodora.

On voit alors que la représentation « lisse » et politiquement correcte qu'on propose souvent du sport et de son l'histoire, représentation qui en fait la solution aux problèmes sociaux ou moraux qui se posent aujourd'hui, n'est pas plus fidèle à la réalité que la représentation contraire. S'il y a bien compétition et parfois violence, dans le sport, cette violence se voit destinée à être contrôlée, régulée, maîtrisée par la pratique sportive elle-même dans la mesure où cette dernière comprend un certain nombre d'exigences que les participants se doivent de respecter pour le pratiquer. Même la soule (ancêtre violent à la fois du rugby, du football ou du hockey) dont le but était, pour l'équipe attaquante, de rapporter la balle (la soule) jusqu'au parvis de l'église de son village, tous les coups étant au départ permis, s'est rapidement dotée de règles minimales pour éviter les blessés graves ou le morts (interdiction d'user d'armes par exemple) (Müllers, 2001, p. 35). Loin du propos de Bloy, le sport peut être alors considéré, à bon droit, comme « bienfaisant » dans la mesure où il impose aux participants de contrôler la violence qui les habite. Par la pratique sportive, dans l'espace permis pour la réaliser, ils doivent apprendre à la maîtriser tout en créant des occasions de l'exprimer. Ce qui offre un double avantage : catharsis et maîtrise de soi réunis dans une même activité.

Si les sports portent la trace de leur origine guerrière violente, ils sont néanmoins, par les règles qu'ils imposent, un subtil moyen d'en contrôler les possibles débordements. On y

apprend à observer un règlement, à respecter un adversaire ou un arbitre, à accepter un résultat et à garder sa dignité, ce qui n'est pas si mal. Si en plus, au travers de l'approche tactique ou stratégique du jeu, on parvient à développer l'intelligence générale du joueur et sa maîtrise de lui-même en dépit de la violence des sentiments qui peuvent l'animer, alors il est injuste de parler de *« crétinisme »* ou de *« crétinisation »*. Comme l'a montré Jacques Ulmann, à côté du souci obsessionnel des records et de l'absurdité illusoire des performances sans limites, le sport reste un excellent moyen, ni plus parfait ni pire que d'autres, de parvenir à une meilleure discipline de soi et à une plus fine intelligence de la relation aux autres et au monde (Ulmann, 2000, p. 123).

.
. .

Faut-il tenir le sport pour responsable de la crétinisation des jeunes générations ainsi que des débordements de violence qui touchent les stades, comme l'affirme brutalement Léon Bloy ? Peut-être le sport, entendu comme activité spécifique de compétition réglée permettant à des individus seuls ou en équipe de se mesurer à eux-mêmes ou aux autres, n'est-il pas plus coupable que n'importe quelle autre forme de compétition sociale qui entraîne les mêmes dérives « malfaisantes » et les mêmes « crétineries » catastrophiques. La soif de l'or (*auri sacra fames*) et le goût immodéré de la gloire ne sont pas l'apanage des sportifs. Ils sévissent partout, même dans les milieux intellectuels en apparence les mieux protégés. L'université est-elle à l'abri de telles dérives ? Et Jean-Paul Sartre n'avouait-il pas avoir terminé sa *Critique de la raison dialectique* à grand renfort d'amphétamines ? Dans tous les cas, il faut distinguer la violence transgressive inhérente au sport, liée à la compétition, et la violence *« importée »* en raison de rivalités plus larges (économiques, politiques, ethniques). Quoiqu'il en soit des dangers potentiels de toute compétition, on ne saurait évacuer l'idée de confrontation des pratiques sportives sans en tuer le principe. La question est alors d'apprendre à en gérer les débordements internes et à les protéger des intrusions extérieures qui risquent d'en pervertir la fin ludique. Il n'est en effet jamais bon d'abandonner l'usage du plaisir gratuit que l'on tire du corps *« aux anthropologues, aux ethnologues, voire aux médecins ou aux anatomistes »* (Dagognet, 1992).

Il reste que, miné par les affrontements politiques dont il permet l'expression exacerbée, rongé de l'intérieur par l'argent qui entraîne dans son sillage des dérives importantes vers le trucage mafieux ou le dopage organisé, le sport est devenu le lieu où se libère avec force une agressivité primaire mal refoulée. Pour se rassurer, on peut se dire qu'il n'y a rien de bien nouveau en cela. Mais, en y regardant de plus près, est-ce bien le sport qu'il faut accabler ? On voit que les dérives qui le touchent atteignent tous les autres secteurs de l'existence, le monde du travail ainsi que celui des autres loisirs compris. Quant à celui de la culture, il ne semble pas épargné tant les enjeux financiers qu'il développe sont importants désormais. Le domaine du sport correspond à une activité sociale au même titre que toutes les autres, ni meilleure ni pire. Il n'échappe pas au destin qui frappe le reste du champ social : instrumentation politique, affairisme, dérives médiatiques diverses, *« star system »*, usage de produits illicites, etc. Au nom de quel privilège miraculeux le domaine des activités sportives échapperait-il aux dérives qui rongent tous les secteurs de la société ? Quoiqu'il en soit de ses dérives possibles, on ne saurait rendre le sport responsable de la délinquance. Comme l'écrit Sebastian Roché, *« il n'y a pas de démonstration d'une détermination causale mécanique »* entre la *malfaisance* et le fait de pratiquer des activités sportives. *« Le sport ne doit être ni idéalisé ni démonisé »* (Roché, 2005, p. 108).

Peut-être alors faut-il prendre garde de ne pas se tromper d'ennemi. Quand bien même le sport trouverait son origine dans le domaine de la guerre, du combat et de la violence à mort, il en propose, dans sa pratique non dévoyée, une approche réglée, maîtrisée, réfléchie qui invite à considérer l'adversaire comme un partenaire, non comme un ennemi et qui impose un contrôle de soi permanent, c'est-à-dire tout le contraire de ce que reproche Léon Bloy. Pointer du doigt les dérives malheureuses du sport, dérives qui semblent de tous les temps et de tous les lieux, n'est pas viser le sport, mais seulement percevoir ses possibles corruptions. Il ne s'agit pas d'en accabler les pratiques, mais d'analyser et de comprendre les maux qui le rongent pour mieux l'en protéger. Il ne faut donc pas confondre et assimiler dans la critique des activités sportives ce qui relève du sport en propre, avec les facteurs qui viennent en pervertir le fonctionnement légitime. Tout au contraire, en lui-même le sport implique une discipline, une intelligence des règles et une attention aux autres (partenaires et adversaires confondus), qui sont l'exact inverse de cette *crétinisation malfaisante* dont parle Léon Bloy. Xénophon raconte que Platon, dont le nom signifie le « bien bâti » (Xénophon, 1859), et qui fut célèbre pour ses victoires olympiques avant de l'être comme philosophe, plaidait pour que les sports restent accessibles à tous dans la Cité (Pontier, 1978). Il y allait de la santé de cette dernière, de sa beauté, de sa puissance, c'est-à-dire de son rayonnement dans le monde hellénique et au-delà. Comme si l'originalité de la langue grecque ne suffisait pas, à travers la présence de stades, de gymnases et de palestres, la culture hellénique affirmait ainsi sa différence avec celle des peuples *« barbares »*. À condition toutefois de se montrer capable d'en contrôler les débordements affectifs internes, les détournements politiques et les dérives financières possibles.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BLOY Léon (1999), *L'Invendable*, *in Œuvres*, Paris, Laffont.

BODIN Dominique, ROBÈNE Luc et HÉAS Stéphane (2002), *Sports et violence en Europe*, Paris, Éditions du Conseil de l'Europe.

BROHM Jean-Marie (1981), *Le Mythe olympique*, Paris, Bourgois.

BROHM Jean-Marie (1993), *Les Meutes sportives*, Paris, L'Harmattan.

BROHM Jean-Marie et PERELMAN Marc (2006) *Le Football, une peste émotionnelle*, Paris, Gallimard.

BROHM Jean-Marie (2006), *La tyrannie sportive. Théorie d'un opium du peuple*, Paris, Beauchesne.

CAILLAT Michel (1980), *Le Sport en miettes*, Orléans, Coopérative d'édition populaire.

CAILLAT Michel et BROHM Jean-Marie (1984), *Les dessous de l'olympisme*, Paris, La Découverte.

CAILLAT Michel (1989), *L'Idéologie du sport en France depuis 1880 (race, guerre et religion)*, Paris, Éditions de la Passion.

CAILLOIS Roger (1967), *Les jeux et les hommes*, Paris, Gallimard.

CHIRPAZ François (1988), *Le Corps*, Paris, Klincksieck.

COMENIUS Jean Amos (1994), *La Grande Didactique*, Paris, Klincksieck.

COUBERTIN Pierre de (1972), *Pédagogie sportive*, Paris, Vrin.

DAGOGNET François (1992), *Le Corps multiple et un*, Paris, Delagrange/Synthélabo.

DUGAS Éric (2013), « Repenser les violences à l'école, le cas des activités physiques et sportives » *in* FERRÉOL Gilles, *La Violence scolaire : acteurs, contextes, dispositifs,* Bruxelles, E.M.E. & Intercommunications, pp. 177-192.

HUIZINGA Johan (1951), *Homo ludens, essai sur la fonction sociale du jeu*, Paris, Gallimard, (1re éd. néerlandaise, 1938).

MOYON DE BAECQUE Catherine (1997), *La Médaille et son revers*, Paris, Albin Michel.

MÜLLERS Labian (2001), *Les Jeux au Moyen Âge*, Espalion, CDACM.

PINDARE (1966), *Pythiques,* Paris, Belles Lettres (texte établi et traduit du grec par Aimé Puech)

PONTIER Pierre (1978), *Trouble et ordre chez Platon et Xénophon*, Paris, Vrin.

POUSSE Michel (2002), *Les enjeux de la métamorphose*, Paris, L'Harmattan.

REDECKER Robert (2002), *Le Sport contre les peuples*, Paris, Berg international.

ROCHÉ Sébastian (2005), « Plus de sport, plus de délinquance chez les jeunes », *Recherches et Prévisions*, n° 44, septembre-décembre, pp. 100-108.

THIBAULT Jacques (1977), *Les aventures du corps dans la pédagogie française*, Paris, Vrin.

ULMANN Jacques (1977), *De la gymnastique aux sports modernes. Histoire des doctrines de l'éducation physique*, Paris, Vrin.

ULMANN Jacques (1987), *La Nature et l'Éducation*, Paris, Klincksieck.

ULMANN Jacques (2000), *Corps et civilisation*, *Éducation physique, médecine, sport,* Paris, Vrin.

VIGARELLO Georges (1978), *Le corps redressé*, Paris, Armand Colin.

XÉNOPHON (1859), « Apologie de Socrate au jury » *in Œuvres complètes* (en 2 vol.), Tome premier, Paris, Hachette.